

inspection académique
Aude

académie
Montpellier
éducation
nationale

56 avenue du Docteur Henri Goût
11 816 Carcassonne
cedex 9

téléphone
04 68 11 57 57
télécopie
04 68 25 01 98
ce.ia11@ac-montpellier.fr
www.ac-montpellier.fr/ia11/

Affaire suivie par

Mme Corinne DRAPPIER
Division des personnels
téléphone
04.68.11.57.78
diper11@ac-montpellier.fr
Mme Martine RIBO-PUIG
Téléphone
04.68.11.57.84
Réf. : 12/MRP/AV/38

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
s/couvert de Madame l'inspectrice et Messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale chargés de
circonscription

Carcassonne, le 28/02/2012

Objet : demande d'exeat et ineat rentrée 2012 – mouvement complémentaire

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les modalités de demande d'exeat dans le cadre du mouvement complémentaire.

Les demandes devront être adressées à l'inspection académique – Division du personnel – Gestion collective **avant le 07 mai 2012, délai de rigueur.**

Le dossier devra **obligatoirement** comporter les pièces suivantes :

- dans tous les cas :

- ✓ une demande manuscrite d'exeat du département de l'Aude,
 - ✓ une demande manuscrite d'ineat en 2 exemplaires dans le ou les département(s) souhaité(s),
- Ces demandes devront obligatoirement préciser les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques permettant de joindre l'intéressé(e) rapidement.

- pour les demandes établies au titre du rapprochement de conjoints :

- ✓ attestation professionnelle du conjoint datée de moins de 3 mois, précisant la date de prise de fonction dans le département de l'Aude et si l'intéressé(e) est toujours en poste,
- ✓ photocopie du livret de famille pour les candidat(e)s marié(e)s ou non marié(e)s ayant des enfants reconnus par les deux parents,
- ✓ photocopie du PACS.

- pour les demandes établies au titre de la résidence de l'enfant :

- ✓ tout document officiel précisant l'alternance de résidence de l'enfant au domicile de chacun des parents ou l'exercice des droits de visite d'hébergement du parent dont la résidence n'est pas fixée à son domicile.

Pour le recteur, et par délégation,
le directeur académique des services de l'éducation nationale,
directeur des services départementaux de l'éducation nationale
de l'Aude

Signé Olivier MILLANGUE